

## SOMMAIRE

FICHE TECHIQUE FERMAFLEX .....	Page 1/5
FICHE TECHIQUE FERMAFIX 2 .....	Page 2/5
FICHE TECHIQUE FERMAJOINT .....	Page 3/5
CLASSEMENT U.P.E.C. ....	Page 4/5
NOTICE DE SECURITE POUR LES SCIES A EAU .....	Page 5/5

**BEP**

**CONSTRUCTION BATIMENT  
GROS OEUVRE**

**Dominante Carrelage Mosaïque**

**Réalisation et technologie**

**EP1A et EP2 partie écrite**

**DOSSIER RESSOURCES**

**NOTE A TOUS LES CANDIDATS :**

**CE DOSSIER SERA RECUPERE PAR LES SURVEILLANTS EN FIN D'EPREUVE EP1A POUR ETRE REUTILISE  
POUR L'EPREUVE EP2**

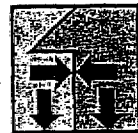
**NE RIEN ECRIRE SUR CE DOSSIER**

NOM : ..... Prénom : .....

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	BEP	Construction Bâtiment Gros Oeuvre	SESSION 2002	code	Forme	Durée		Coeff.	5
SECTEUR 8 - BATIMENT		Dominante CarreLage Mosaïque	Epreuve	EP1A-EP2	Ecrite	4 h	Dossier Ressources	Feuille	0/5

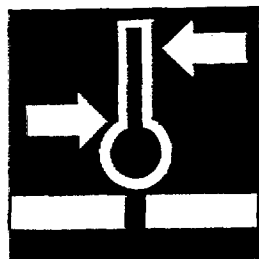
# fermaflex

mortier-colle performant pour la pose des carrelages



pour tous carreaux sur supports neufs et anciens

## Avantages



### Flexible

- résiste aux écarts de température (-30°C à +80°C)
- supporte les déformations thermiques et le fluage des supports
- permet l'application sur sol chauffant, plancher à poutrelles en béton.



### Adhérence élevée

- adapté à la pose sur supports neufs dans les conditions les plus sévères (façades, sols à trafic intense), anciens (vieux carrelages, dalles vinyles), et variés (panneau bois, fibres-ciment...).



### Résiste à l'eau

- permet la pose en locaux très humides (industrie alimentaire, laboratoires, centres aquatiques...) et en extérieur.



### Emploi facile

- monocomposant, prêt à gâcher : évite les dosages sur chantier
- se gâche et s'étale aisément
- s'applique aussi en forte épaisseur : limite les rattrapages de planéité des supports, facilite la pose des grands carreaux.

## Identification

- Conditionnement : sac de 25 kg
- Forme : poudre, monocomposant
- Couleur : gris ou blanc
- Nature (constituants principaux) : résine redispersable, ciment, sables siliceux, fibres, dérivés celluloseux
- Densité apparente : 1,3 kg/dm<sup>3</sup>
- Conservation : 1 an à partir de la date de fabrication en sacs fermés d'origine à l'abri de l'humidité.

## Emplois

- Pose des carrelages et revêtements céramiques de petits et grands formats, terres cuites, marbres, pierres... poreux ou non poreux.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Béton</li> <li>Enduit ciment ou bâlard</li> <li>Peinture poncée*</li> <li>Plaque de plâtre cartonnée</li> <li>Plaques fibres-ciment</li> <li>Ancien carrelage*</li> <li>Béton cellulaire</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Béton</li> <li>Enduit ciment</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chape ciment</li> <li>Dalle béton</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chape ciment</li> <li>Dalle béton</li> <li>Enduit de lissage</li> <li>Ancien carrelage*</li> <li>Dalles vinyle*</li> <li>Panneaux bois* CTBX ou CTBH</li> <li>Chape asphalte sablée*</li> <li>Peinture poncée*</li> <li>Plaque de plâtre cartonnée</li> </ul>

\* après première iboprime

## Préparation des supports

- Les supports doivent être stables, propres et résistants. Avant la pose, brossez, grattez, poncez ou lavez sous haute pression (120 bars), notamment sur béton et anciens supports
- En cas de trous ou de défaut important de planéité, rebouchez et ragrégez au moins 48 heures avant le collage pour obtenir une surface résistante. Les ragréages minces (jusqu'à 5 mm) peuvent être réalisés avec FERMAFLEX
- Les supports à base de ciment doivent être humidifiés sans ressuage avant la pose
- Sur anciens supports (carrelage, dalles vinyle-amiantes...) non absorbants, et sur panneaux de bois, appliquez avant le collage une couche d'IBOPRIM (séchage 2 à 3 heures).

## Caractéristiques de mise en œuvre

- Quantité d'eau de gâchage : environ 6 à 7 l par sac de 25 kg (24 à 28%)
- Temps de repos après mélange : 5 mn
- Durée de vie du mélange : jusqu'à 4 heures
- Épaisseur de pose : de 2 à 10 mm (simple ou double encollage)
- Temps ouvert pratique : jusqu'à 25 mn
- Délai d'ajustabilité : jusqu'à 15 mn
- Temps d'attente pour réaliser les joints : 24 heures minimum
- Délai pour mise en circulation du sol : 24 à 48 heures.

## Consommations

Elles dépendent :

- du format et du relief du carreau
- du mode d'encollage (simple ou double)
- des dimensions des dents de la taloche utilisée.

Carreau	Taloche dentée	Consommation moyenne
- 100 cm <sup>2</sup>	6 mm	3 kg/m <sup>2</sup> (simple encollage)
+ 100 cm <sup>2</sup>	9 mm	6 kg/m <sup>2</sup> (double encollage)
+ 450 cm <sup>2</sup> en sol	20 mm	8 kg/m <sup>2</sup> (double encollage)

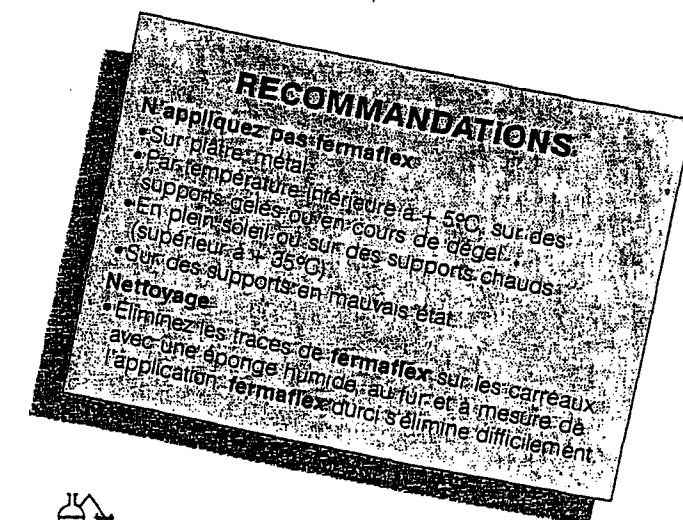
## Performances

- Tenue verticale au poids des carreaux : 40 kg/m<sup>2</sup>
- Adhérences : 20 daN/cm<sup>2</sup> (état sec)\*  
15 daN/cm<sup>2</sup> (état humide)\*
- Flexibilité : déformation par cisaillement : 200 daN x mm\*
- Résistance aux températures : -30 à +80°C
- Résistances mécaniques :  
compression : 140 daN/cm<sup>2</sup>\*\*  
traction par flexion : 60 daN/cm<sup>2</sup>\*\*

## Agréments

- Conforme aux directives UEAtc (Union Européenne pour l'Agrément technique dans la construction)
- Avis technique N° 13/90-504 (supports neufs) N° 13/90-505 (rénovation)
- Utilisable en locaux U4 P4 (classement UPEC) (RV. d'essais de la Sté Française de Céramique)

\* Ces valeurs sont des ordres de grandeur d'essais en laboratoire, elles peuvent être sensiblement modifiées par les conditions de mise en œuvre.



weber .. broutin  
la marque des professionnels

Rue de Brle - B.P. 2 - 77170 SERVON - Tél : (1) 64.05.32.81

weber .. broutin

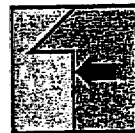
5

6

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	BEP	Construction Bâtiment Gros Oeuvre	SESSION 2002	code	Forme	Durée		Coeff.	5
SECTEUR 8 - BATIMENT		Dominante Carrelage Mosaïque	Epreuve	EP1A-EP2	Ecriture	4 h	Dossier Ressources	Feuille	1/5

# fermafix 2

adhésif  
pour la pose  
des carrelages



pour tous carreaux sur tous supports en mur intérieur

## Avantages



**Résiste à l'humidité**  
• permet la pose en salles de bains, cuisines.



## Adhérence élevée

• adapté à la pose sur supports neufs, anciens (peinture, vieux carrelage...) et variés (bois, fibres-ciment, béton cellulaire...).



## Souple

• supporte les déformations des supports.



## Emploi très facile

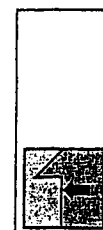
• prêt à l'emploi, s'étale facilement  
• thixotrope : limite le glissement des carreaux à la pose  
• s'applique en forte épaisseur  
• facilite la pose des grands carreaux.

## Identification

- Conditionnement : seau de 25, 15, 8 ou 2 kg
- Forme : pâte, monocomposant
- Couleur : blanc cassé
- Nature (constituants principaux) : résine acrylique en dispersion, sables siliceux
- Densité apparente : 1,6 kg/dm<sup>3</sup>
- Conservation : 1 an à partir de la date de fabrication en seaux fermés, à l'abri du gel et de la chaleur.

## Emploi

Pose des carrelages et revêtements céramiques de petits et grands formats, terres cuites, marbres, granits..., poreux ou non poreux.



- Enduit ciment ou batard
- Béton
- Enduit et carreaux de plâtre
- Plaque plâtre cartonée
- Ancien carrelage
- Peinture poncée en bon état
- Carreaux de béton cellulaire
- Panneaux de bois (CTBX ou CTBH)\*
- Plaque fibres-ciments

**paillasse, tables, plans de travail**

\* après primaire fixateur Ibodur

## Préparation des supports

- Les supports doivent être secs, rigides et propres : brossez, grattez, poncez ou lavez au préalable.
- Griffez ou poncez les anciennes peintures, bois ou carrelages pour les dépolir.
- Sur les supports friables, absorbants ou sensibles à l'humidité (bois, vieux plâtre, peinture farinante, etc.) appliquez avant le collage une couche d'Ibodur (séchage : 3 à 4 heures).

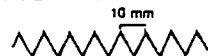
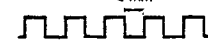
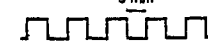
## Caractéristiques de mise en œuvre

- Thixotrope : malaxez fermafix 2 avant la pose, il se fluidifie et facilite ainsi son étalement. Au repos, il se gélifie et limite alors le glissement des carreaux sur le mur.
- Épaisseur de pose : 0,7 à 4 mm (simple ou double encollage).
- Temps ouvert pratique : jusqu'à 30 mn.
- Délai d'ajustabilité : jusqu'à 25 mn.
- Temps d'attente pour réaliser les joints : 24 heures minimum.
- Durcissement complet : 8 à 15 jours.

## Consommation

Elle dépend :

- du format et du relief du carreau
- du mode d'encollage (simple ou double encollage)
- des dimensions des dents du peigne utilisé.

Carreau	Taloche dentée	Consommation moyenne
- 100 cm <sup>2</sup>		1,5 kg/m <sup>2</sup> (simple encollage)
+ 100 cm <sup>2</sup>		3 kg/m <sup>2</sup> (simple encollage)
+ 450 cm <sup>2</sup>		5 kg/m <sup>2</sup> (double encollage)

## Performances

- Tenue verticale au poids des carreaux : 30 kg/m<sup>2</sup>
- Adhérences : 20 daN/cm<sup>2</sup> (état sec)\*  
12 daN/cm<sup>2</sup> (état humide)\*
- Flexibilité : déformation par cisaillement : 375 daN x mm\*
- Résistance aux températures : - 20 à + 80 °C
- Conforme aux directives UEAtc (Union Européenne pour l'Agrément technique dans la construction)
- Avis technique N° 13/90-500

\* Ces valeurs sont des ordres de grandeur d'essais en laboratoire, elles peuvent être sensiblement modifiées par les conditions de mise en œuvre.

## RECOMMANDATIONS

- **N'appliquez pas fermafix 2**
- En sol ou à l'extérieur
- Dans des locaux très humides (piscines, cuisines industrielles...)
- Par température inférieure à + 5 °C, sur des supports gelés ou en cours de dégel
- Sur des supports chauds (supérieur à + 35 °C)
- Sur du métal
- **N'utilisez pas fermafix 2** pour la pose de carreaux non poreux sur un support non absorbant (ex. : émaux sur carreaux de grès).
- Dans ce cas fermafix 2 séchera lentement (élimination difficile de l'eau contenue), utilisez fermafix.



weber + broutin  
la marque des professionnels

Rue de Brie - B.P. 2 - 77170 SERVON - Tél. : (1) 84.05.32.81

weber + broutin

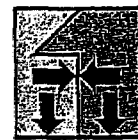
8

7

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	BEP	Construction Bâtiment Gros Oeuvre	SESSION 2002	code	Forme	Durée		Coeff.	5
SECTEUR 8 - BATIMENT		Dominante Carrelage Mosaïque	Epreuve	EP1A-EP2	Ecrite	4 h	Dossier Ressources	Feuille	2/5

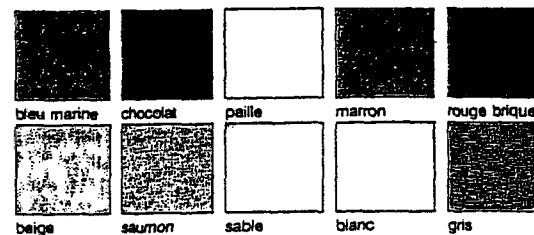
# fermajoint

mortiers de joints  
pour carrelages



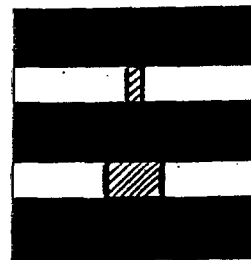
pour tous les carreaux  
sol ou mur  
intérieur, extérieur

## fermajoint couleur



- 10 couleurs pour valoriser vos carrelages
- Pour joints de 1 à 5 mm de large

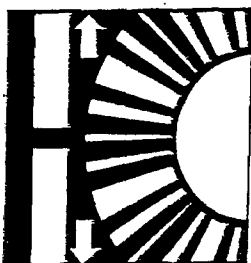
## fermajoint large (gris moyen)



Spécial pour  
vos joints larges  
en sol ou en mur

Pour joints  
de 3 à 15 mm  
de large

## fermajoint souple (gris moyen)

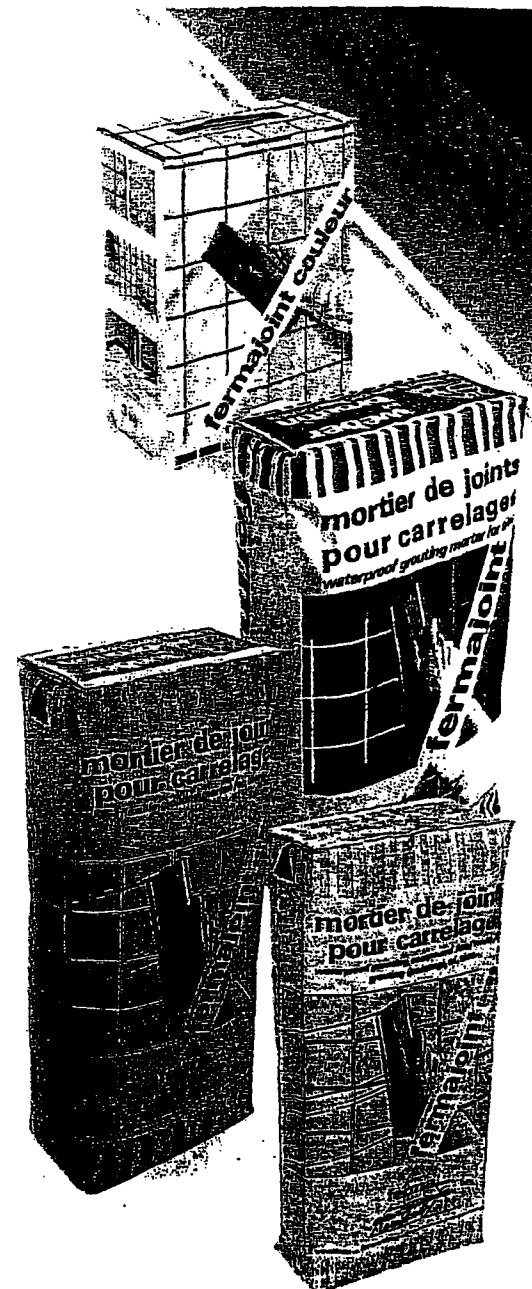


### Résiste

- aux contraintes thermiques en façades
- aux contraintes mécaniques sur support déformable

Recommandé avec la pose au fermaflex  
Pour joints de 3 à 12 mm de large

weber « broutin



### Préparation du mortier

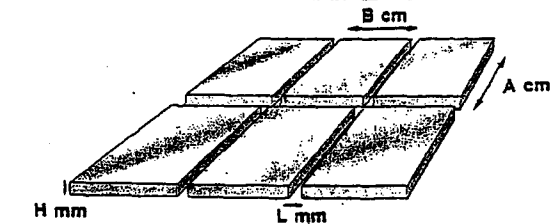
- Mélangez la poudre avec environ 32 % d'eau propre pour **fermajoint** et 28 % pour **fermajoint large et souple**, jusqu'à obtention d'une pâte souple et homogène, exempte de grumeaux.
- Laissez reposer environ 3 mn et remalaxez légèrement avant emploi.
- Temps d'utilisation de la gâchée : jusqu'à 1 heure.
- Ne rajoutez ni eau, ni sable, ni ciment.

### Consommation

Elle dépend :

- du format des carreaux (AxB), de leur épaisseur (H) et de la largeur (L) du joint réalisé.

$$C \text{ kg/m}^2 = 0,16 \times L \times H \times \frac{A+B}{A \times B}$$



Exemples de consommation en kg/m<sup>2</sup>

Largeur joint en mm	FORMAT CARREAU en cm					
	5 x 5	10 x 10	11 x 24	15 x 15	20 x 20	30 x 30
2	0,60	0,50	0,40	0,30	0,25	0,20
5	1,50	1,25	1,00	0,80	0,60	0,40
8			1,20	1,10	1,10	0,90
10				1,20	1,20	1,05
12					1,55	1,30

### Identification

- Forme : poudre monocomposant
- Nature : (constituants principaux) : ciment, résine redispersable, charges calcaires et/ou sables siliceux, dérivés cellulosiques, hydrofuge
- Densité apparente : 1,4 à 1,6 kg/dm<sup>3</sup>
- Conservation : 1 an à partir de la date de fabrication en sac fermé d'origine, à l'abri de l'humidité.
- Conditionnement
  - fermajoint gris ou blanc : sac de 25 kg carton de 4 x 5 kg
  - fermajoint couleur : carton de 12 x 1 kg carton de 6 x 3 kg
  - fermajoint large : sac de 25 kg
  - fermajoint souple : sac de 25 kg



weber « broutin  
la marque des professionnels

Rue de Bré - B.P. 2 - 77170 SERVON - Tél. : (1) 64.05.32.81

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II SECTEUR 8 - BATIMENT	BEP	Construction Bâtiment Gros Oeuvre Dominante Carrelage Mosaïque	SESSION 2002 Epreuve	code EP1A-EP2	Forme Ecritte	Durée 4 h	Dossier Ressources	Coeff. Feuille	5 3/5
-------------------------------------------------------	-----	-------------------------------------------------------------------	-------------------------	------------------	------------------	--------------	--------------------	-------------------	----------



# Principe de base et contenu du classement UPEC

## I - Principe de base

1 - Le classement «UPEC» des locaux et des revêtements de sol :

U = usure à la marche  
(notion plus large qu'«abrasion»).

P = poinçonnement, (ex. : action du mobilier fixe ou mobile - chute d'objets).

E = comportement à l'eau et à l'humidité.

C = tenue aux agents chimiques.

est un classement de durabilité en fonction de l'usage ou «classement d'usage».

Il caractérise à la fois les exigences relatives à un ouvrage de revêtement de sol et les performances des matériaux qui en permettent la réalisation.

2 - Chaque lettre est munie d'un indice numérique (ou alphanumérique) qui permet, de façon schématique mais suffisamment précise, d'indiquer :

- soit les niveaux d'exigences auxquelles doit satisfaire l'ouvrage concerné par le classement.
- soit, symétriquement, les niveaux de performances du revêtement de sol en œuvre.

L'indice augmente avec la sévérité d'usage ou avec le niveau de performances.

3 - Pour chaque facteur (lettre) du classement, le revêtement de sol en œuvre doit avoir un indice au moins égal à celui du local.

4 - Le classement UPEC concerne les revêtements de sol intérieurs essentiellement destinés à la circulation et au séjour des personnes dans les bâtiments d'habitation, administratifs, commerciaux, hôteliers, d'enseignement et hospitaliers (et les bâtiments analogues à l'une de ces six catégories).

Il ne s'applique pas aux locaux où prédominent d'autres préoccupations que la durabilité (exemple des sols sportifs) ou bien des facteurs de destruction autres que ceux résultant du trafic pédestre et des activités humaines usuelles ; ces derniers locaux nécessitent des sols industriels, que le CSTB étudie par ailleurs.

5 - L'objectif du classement UPEC est d'obtenir, moyennant un entretien normal courant, que les revêtements se conservent de manière satisfaisante, c'est-à-dire :

- sans détérioration notable et avec un changement progressif et limité de l'aspect initial sous l'effet d'un usage normal, lié à la destination des locaux ;
- avec une présomption de durabilité de l'ordre d'une dizaine d'années.

## II - Contenu des notions «U, P, E, C»

6 - La lettre «U» recouvre les effets de la marche, qui ne sont pas les mêmes selon les différentes natures de produits : tassement, changement de texture, (pour les textiles), encrassement, rayure, abrasion (dépolissage, perte de matière) et processus divers (cloquage, délaminage, désordres aux joints, ...).

Elle est affectée d'un des indices : 2, 2s, 3, 3s ou 4. L'indice 1 n'est pas utilisé dans les tableaux de classement car il correspond à un usage très modéré (ex. : chambre d'amis) qui ne peut être pris en compte dans la pratique courante du bâtiment.

7 - La lettre «P» représente principalement les effets mécaniques du mobilier (effet statique et ripage ou roulage) et des chutes d'objets (chocs) :

P2 = locaux où il n'y a pas d'action prévisible très intense : contrainte statique limitée à 20 kg/cm<sup>2</sup>, pas de roulage sauf d'objets légers tels que ceux utilisés dans les locaux d'habitation ;

P3 = locaux tels que les bureaux équipés de sièges à roulettes, certains couloirs (d'hôpitaux, notamment) où circulent couramment des chariots déplacés à la main, ainsi que les locaux soumis à des efforts d'intensité comparable ;

P4 = locaux P3 qui, de plus, supportent couramment un roulage lourd (engins d'entretien par exemple) ;

P4s = locaux, sauf locaux industriels, soumis à d'importantes charges, fixes ou mobiles ainsi qu'à des chocs sévères : ces locaux sont très peu nombreux.

Comme pour la lettre U l'indice 1 n'est pas utilisé.

8 - La lettre «E» caractérise la fréquence de la présence d'eau sur le sol, notamment en relation avec le mode d'entretien<sup>1)</sup> :

E1 = présence d'eau occasionnelle ; entretien courant à sec et nettoyage humide (laubert ou shampooing) ;

E2 = présence d'eau fréquente mais non systématique ; entretien courant humide, nettoyage par lavage ;

E3 = présence d'eau souvent prolongée ; entretien courant par lavage.

Seraient E0 les locaux où la présence d'eau est exclue, où entretien et nettoyage ne se font qu'à sec.

<sup>1</sup> Entretien au sens large ou «maintenance» = ensemble des opérations destinées à conserver l'aspect initial du revêtement et l'état de propreté nécessaire, il comprend :

- l'entretien courant, opération fréquente (quelqu'en soit l'exemple),
- le nettoyage opération ponctuelle (nettoyage par exemple),
- le détachage opération occasionnelle.

Tableau 1 - Bâtiments d'habitation

Repérage	Locaux : désignation et caractéristiques - Particularités de classement	Classement
<b>I. Maisons individuelles</b>		
L 1	Si aucun dispositif permanent de protection contre les apports abrasifs ne peut y être prévu, les locaux avec accès direct de l'extérieur sont au minimum classés U3.	
<b>A - Pièces principales (pièces sèches) et circulations</b>		
L 2	Entrée, dégagement et couloir à rez-de-chaussée.....	} U2s P2 E1 C0
L 3	Toutes pièces avec porte-fenêtre sur jardin ou terrasse.....	
L 4	Séjour, pièce ouvrant sur le séjour par une baie libre.....	
L 5	Escalier, si le revêtement du plat de marche habille le nez de marche.....	
L 6	Pièce à usage professionnel : réception de clientèle, salle d'attente, (autres locaux professionnels classés UPEC : cf. tableaux 2 ou 6).....	U2s P2 E1 C0 (cf. Nota 1)
L 7	Pièce à rez de chaussée (autre que L 4, L 5) sans accès direct sur l'extérieur.....	} U2 P2 E1 C0
L 8	Chambre et circulation à l'étage, couloir, dégagement.....	
L 9	Escalier avec profilé de nez de marche distinct du revêtement.....	
<b>B - Pièces de service (pièces humides ou pièces d'eau)</b>		
L 10	Cuisine, coin cuisine attenant à un séjour.....	U2s P2 E2 C2 (cf. Nota 1)
L 11	Salle d'eau ou de bains, douche, WC : sauf situation L 12.....	U2 P2 E2 C1
L 12	Salle d'eau, etc. sur support en bois ou en dérivés du bois.....	U2 P2 E3 C1
Nota : Support et pose doivent être conformes au DTU 51.3, annexes incluses		
L 13	Balcón, loggia, terrasse.....	U3 P3 E3 C2
Nota : lorsque ces espaces sont revêtus, le revêtement en œuvre doit être : - insensible aux intempéries (gel, UV, ... ) - peu glissant quand il est mouillé.		
<b>II. Immeubles collectifs : parties privatives</b>		
L 14	Pour des logements situés à rez-de-jardin, cf. partie I relative aux maisons individuelles	
<b>A - Pièces principales (ou sèches) et circulations intérieures aux logements</b>		
L 15	Entrée.....	} U2s P2 E1 C0
L 16	Séjour, pièce attenante au séjour (baie libre) ou avec porte-fenêtre.....	
L 17	Pièce à usage professionnel : réception de clientèle, salle d'attente : (autres locaux professionnels classés UPEC : cf. tableau 2 ou 6).....	U2s P2 E1 C0 (cf. Nota 1)
L 18	Chambre et bureau personnel, sans porte-fenêtre, rangement, vestiaire.....	} U2 P2 E1 C0
L 19	Dégagement, circulation intérieure au logement.....	

Nota 1 : Compte tenu de l'expérience acquise, il s'avère qu'en céramique un carreau U3 est nécessaire.

CAHIERS DU CSTB

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	BEP	Construction Bâtiment Gros Oeuvre	SESSION 2002	code	Forme	Durée		Coef.	5
SECTEUR 8 - BATIMENT		Dominante Carrelage Mosaïque	Epreuve	EPIA-EP2	Ecrite	4 h	Dossier Ressources	Feuille	4/5



Ce symbole signifie que la machine est conforme à la directive européenne.



OBLIGATION



INDICATION  
INFORMATION  
INSTRUCTION



AVERTISSEMENT



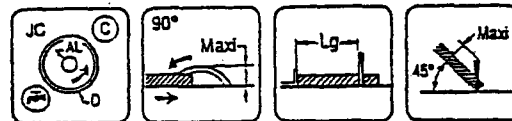
INTERDICTION

Ces signes vous indiqueront les conseils qui concernent votre sécurité

Plaque signalétique

LE FABRICANT		CE
TYPE	N° SÉRIE	
DATE DE FABRICATION	POUISSANCE	
ÉTALONNAGE	FRÉQUENCE	
ÉTALONNAGE	FRÉQUENCE	
ÉTALONNAGE	FRÉQUENCE	

## 1 Emploi



- Utilisation : Tronçonnage à l'eau de matériaux de carrelages
- Disque à jante continue Ø 180 mm (D) alésage Ø 22,2 mm (AL)  
(renseignement auprès du fournisseur).



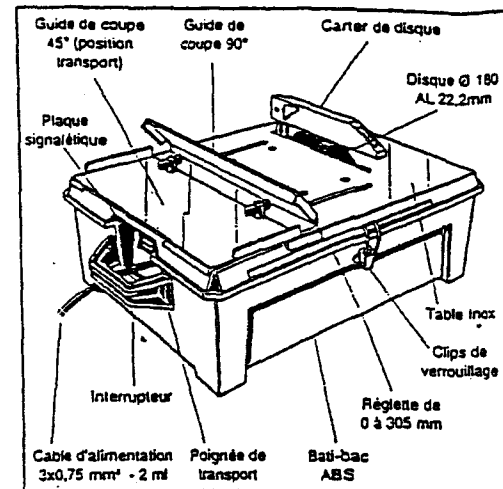
Interdiction d'utilisation de disque autre que jante continue.

- Épaisseur de coupe (Matériau)  
à 90° : 45 mm - à 45° : 30 mm
- Largeur de coupe (Lg) avec guide à 90° : 305 mm
- Longueur de coupe illimitée

## 2 Caractéristiques techniques

- Puissances : 0,75 CV (550 W)
- Tension : 220 V - 50 Hz monophasé (tension et fréquence spéciales sur demande).
- Vitesse rotation moteur : 2800 tr/min.
- Dimensions (mm) : L x l x h = 550 x 420 x 240
- Poids : 13 kg
- Refroidissement disque par immersion partielle
- Capacité du bac : 3 litres (autonomie 45 mn de coupe)
- Protection moteur par interrupteur à bascule bipolaire avec protection thermique (2,5 A)
- Ensemble électrique protégé contre les éclaboussures
- Alimentation câble : HO7 RNF 3 x 0,75 mm<sup>2</sup> - Lc : 2 m.

MODELE	PUISSANCE ACOUSTIQUE	PRESSION ACOUSTIQUE	NIVEAU DE VIBRATION
	Lwa (dB) ISO 4872	Lpa (dB) ISO 4872	G 89/392/CEE et 91/368/CE
0.55 KW 240 V	72	60	0.07



## 3 Vérification avant la mise en route



- Avant toute mise en service, lire attentivement la notice, et se familiariser avec la machine.



- Le champ de travail doit être parfaitement en ordre, bien éclairé, et ne doit présenter aucun risque (ni-humidité, ni produits dangereux à proximité).



- L'opérateur doit porter des protections appropriées au travail.



- Toute personne étrangère doit être écartée du champ de travail.



- Utiliser des disques adéquats pour le travail à effectuer (vitesse, géométrie, application, etc...)

## 4 Raccordement électrique



- **SECURITE ELECTRIQUE :**  
Obligation de branchement sur un réseau équipé d'un disjoncteur à courant différentiel résiduel 30 mA avec mise à la terre. Dans le cas d'absence de ce disjoncteur sur le réseau, consulter notre catalogue proposant différents modèles.



- S'assurer du voltage du réseau, identique à la plaque signalétique N de la machine (vue 1).



- Utiliser des prises de courant monophasé du type 2 P + T.



- Câble prolongateur : section du câble suffisante pour la puissance électrique, raccordement au réseau par un câble type H07 RNF de section 1,5 mm<sup>2</sup> jusqu'à 50 m.



## 5 Alimentation machine

- Dégager le câble d'alimentation machine C (3 x 0,75 mm<sup>2</sup> - Lg : 2 m) de l'intérieur du bati-bac (vue 2) :

- Dégager les deux clips de retenue A de l'ensemble table moteur B.
  - soulever
  - pivoter celui-ci
  - retirer le câble d'alimentation C du bati-bac.

- Repositionner l'ensemble B et verrouiller.

## 6 Mise en service



Rester toujours attentif.

Adopter une position confortable et équilibrée.

Maintenir le carter de protection en place pendant toute la durée du travail.

- Poser la machine sur un sol ou une surface sèche.

- Desserrer d'un tour maximum les écrous G (écrous à oreilles bakelite).

- Retirer le guide de coupe à 45° H (fixé sur la table pour le transport), bloquer les écrous (vue 3).

- Remplir d'eau le bac (par le côté droit), contrôler son remplissage par le trou de trop plein K (contenance 3 litres) (vue 4). Soulever le bac en cas de source d'alimentation en eau volumineuse.

- Raccorder la machine au réseau et mettre en fonctionnement au moyen de l'interrupteur M (vue 1).

